

# Les formes de l'article en francoprovençal du Valais (Suisse) selon l'atlas linguistique de la France

Autor(en): **Vychenski, Vsévolod**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **64 (2000)**

Heft 255-256

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400017>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES FORMES DE L'ARTICLE  
EN FRANCOPROVENÇAL  
DU VALAIS (SUISSE)  
SELON L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Au Professeur  
Mélitina Borodina  
de radieuse mémoire

Les parlers du Valais Romand appartiennent au groupe de parlers francoprovençaux. La grande isolation topographique de ce canton fait que les parlers valaisans sont surtout significatifs pour caractériser l'état le plus archaïque de la langue francoprovençale, dont l'aire est soumise à la diffusion des ondes littéraires.

Dans le présent travail, nous analysons le système de l'article dans les parlers valaisans selon les données de 319 cartes de «L'Atlas linguistique de la France»<sup>(1)</sup>, c'est-à-dire dans l'état des parlers qui, évidemment, est loin de la situation linguistique moderne du Valais. Nous ignorons si l'on a l'intention de recartographier les parlers français de la Suisse, comme cela a été fait pour l'essentiel du domaine français dans la série des «Nouveaux atlas linguistiques de la France». Par conséquent, les données de J. Gilliéron et E. Edmont sont précieuses pour l'étude des parlers francoprovençaux de la Suisse, mais nous sommes bien conscients aussi que notre documentation restreinte au seul ALF est très insuffisante pour parvenir à des résultats probants. Les lacunes de nos bibliothèques devraient être comblées et ce modeste travail est surtout un appel à la communauté scientifique: l'enseignement de M. Borodina mérite d'être prolongé!<sup>(2)</sup>

---

(1) J. Gilliéron, E. Edmont, Atlas linguistique de la France, Fasc. I-35. P., 1902-1910. Le Valais est représenté dans l'ALF par 7 points: S.-Maurice - 968, Bourg-S.-Pierre - 976, Châble - 977, Nendaz - 978, Lens - 979, Evolène - 988, Vissoye - 989.

(2) Dans le présent travail on a utilisé les abréviations suivantes: ALF - Atlas linguistique de la France, CD - complément d'objet direct, coll. - forme collective, CP - complément d'objet indirect ou prépositionnel, f. - féminin, h.-eng. - haut-engadinois, it. - italien, lat. - latin, lit. - forme de la langue littéraire, c'est-à-dire

Comme dans la langue littéraire, l'article dans les parlers valaisans est le moyen de l'expression analytique des catégories grammaticales du nom ou substantif. Pourtant, à cause de ce que la réalisation de ces catégories est différente dans la langue française et dans les parlers valaisans, le système de l'article dans ces derniers diffère du système normatif.

Dans les parlers valaisans, certaines catégories grammaticales ont, en dehors de l'expression analytique, l'expression morphologique, autrement dit: elles sont exprimées au moyen d'un suffixe flexionnel. Ces catégories sont le genre et le nombre, p. ex.,  $\lceil$ 'bur:o $\rceil$  'beurre' /  $\lceil$ 'rø:va $\rceil$  'roue' (m./f.),  $\lceil$ 'pɔma/'pɔme $\rceil$  (f. sing./pl.) 'pomme/pommes',  $\lceil$ tsã/tsã $\rceil$  (m., sing./pl.) 'champ/champs',  $\lceil$ pre/pres $\rceil$  (m., sing./pl.) 'prés/prés' (pt. 988). Les autres catégories se réalisent au moyen de l'article: définition/indéfinition, cas, partitivité, collectivité (v. tableau 1).

Les formes de l'article dans les parlers valaisans, de même que celles de la langue littéraire, ont deux variantes morphologiques, notamment: variante préconsonantique et variante prévocalique (v. tableaux 2-6). On distingue l'article défini et l'article indéfini, dont l'usage est en tout équivalent aux normes de la langue littéraire, quoiqu'il y ait quelques déviations. Ainsi, comme les langues italo-romanes et le portugais, les parlers valaisans connaissent l'emploi de l'article défini devant les adjectifs possessifs atones; à la différence de l'italo-roman et du portugais où l'article est omis devant les termes de parenté, dans les parlers valaisans l'article subsiste toujours. P. ex.,  $\lceil$ e mjo 'ɔ:m $\rceil$  'mon mari',  $\lceil$ e vɔtra bɔbɛta $\rceil$  'votre fillette' (pt. 977),  $\lceil$ la ʃa 'ma:r:e $\rceil$  'sa mère' (pt. 979),  $\lceil$ lə mjo fɛjs $\rceil$  'mon fils',  $\lceil$ lə mɛjə 'fɛ:na $\rceil$  'ma femme' (pt. 988),  $\lceil$ i ʃawe bote $\rceil$  'ses bottes' (pt. 977), cf.: it.  $\lceil$ il tuo cuore $\rceil$ , sard.  $\lceil$ su tou goru $\rceil$ , port.  $\lceil$ o teu coração $\rceil$  'ton cœur', mais it.  $\lceil$ tua madre $\rceil$ , sard.  $\lceil$ tua mama $\rceil$ , port.  $\lceil$ tua mãe $\rceil$  'ta mère'.

Dans le parler de S.-Maurice (pt. 968), il y a des formes de l'article partitif qui sont identiques du point de vue génétique et fonctionnel à celles de la langue littéraire, p. ex.,  $\lceil$ kɔ'pa dy bu $\rceil$  'couper du bois',  $\lceil$ kædr ɔ bɔtɔ awe dy fi 'blã $\rceil$  'coudre un bouton avec du fil blanc',  $\lceil$ dy ʒy'bje $\rceil$  'du gibier',  $\lceil$ də la 'fɛ:na $\rceil$  (f., part.) 'des faînes'.

---

française, littér. - traduction littérale, m. - masculin, occ. - occitan, part. - partitif, pl. - pluriel, port. - portugais, pt. - numéro du point de l'ALF, rég. - cas régime ou oblique, S - sujet (terme d'une phrase), sard. - sarde, sing. - singulier, suj. - cas sujet.

Nous avons remplacé la transcription adoptée dans l'ALF par les signes de l'alphabet phonétique international, mais pour ne pas encombrer le texte de parenthèses et par cela même le rendre mieux lisible, nous nous passons de crochets de transcription, à l'exception de certains cas rares.

Dans la plupart des parlers, c'est la préposition *de* (*də*, lit. *de* < lat. *dē*) qui joue le rôle de l'article partitif. En expression du partitif, les parlers valaisans manifestent de cette façon leur similitude avec l'occitan. P. ex., «*j a'weʃo də ta'pa:zo*» (pt. 989) 'j'entends du bruit', «*pə'zã kʷmə de plõ*» (pt. 988) 'pesant comme du plomb', «*mar'ka awi de 'kʷɛ:ja*» (pt. 979) 'marquer avec de la craie', «*de 'pɾĩma ʃabla*» (f.) 'du sable fin', «*gãpe d ar'dzã*» (pt. 976) 'gagner de l'argent', «*d ɛ:wə 'fʷɛ:tsi*» (pt. 978) 'de l'eau fraîche', cf.: lit. du pain, occ. «*de pa(n)*».

A cet égard, le parler de Châble (pt. 977) occupe une place particulière. On y voit une espèce de compromis entre les modèles français et occitan: la catégorie de la partitivité des substantifs féminins et des masculins à initiale vocalique se réalise par leur combinaison avec la préposition *de* (forme prévocalique - *d*), c'est-à-dire selon le modèle occitan; mais celle des substantifs masculins à initiale consonantique se réalise par leur combinaison avec l'article contracté, ce qui est du point de vue génétique et fonctionnel identique à l'article partitif français. P. ex., «*mar'ka awi de kʷɛ:ja*» 'marquer avec de la craie', «*j ez y de pɛĩna*» 'j'ai eu de la peine', «*de sabla 'fena*» (f.) 'du sable fin', «*d i:wə 'fʷɛtse*» 'de l'eau fraîche', «*gape d ardzã*» 'gagner de l'argent', «*d aʎe ka'ʎa*» 'du lait caillé', «*reʃe dø bu*» 'scier du bois', «*dewɔdʒe dø fi*» 'dévider du fil', «*pə'zẽ kə'mẽ dø plõ*» 'pesant comme du plomb', «*j a'wi:o dø brʷi*» 'j'entends du bruit'.

Les trois variantes de l'indice analytique de la partitivité dans les parlers valaisans remplissent également la fonction de l'article partitif (v. tableau 6).

Quoique l'usage de l'article partitif, comme on a déjà noté, coïncide en tout avec la norme littéraire, dans certains cas des déviations en sont possibles.

Ainsi, dans les parlers de Nendaz (pt. 978) et Vissoye (pt. 989), la forme prévocalique de l'article partitif s'emploie avec les noms de matière même aux cas où la langue littéraire emploie l'article défini. Autrement dit, dans certaines conditions morphologiques (quand l'initiale du substantif est vocalique), l'article partitif dans ces parlers, au point de vue sémantique, se généralise jusqu'à l'indice de la «catégorie de la matière». Cf.: «*d ardʒẽ*», «*d arzẽn*» 'l'argent (métal)', «*d ɔ:*», «*d ɔr*» 'l'or', mais «*l ar'dzã*», «*l ɔ:r*» (pt. 976), «*l ar'zẽ*», «*l ɔr*» (pt. 979). Ce phénomène permet, peut-être, aussi d'éviter l'élision complète de l'article défini dans le parler de Nendaz (v. ci-dessous).

Dans les parlers d'Evolène (pt. 988) et de Vissoye (pt. 989), l'article partitif est possible de même auprès des noms nombrables au pluriel. De

la sorte, une espèce d'empreinte d'un nom de matière se superpose sur la signification grammaticale du pluriel, ce qui en fin de compte apparemment est considéré comme variation de la forme du pluriel, notamment, «la forme collective».

Il est à remarquer que puisque les allomorphes préconsonantiques de l'article partitif et les formes du pluriel de l'article indéfini sont homonymes (v. tableaux 3 et 6), l'opposition «nombre pluriel/nombre collectif» ne doit se réaliser que pour les substantifs à initiale vocalique. P. ex., «d u'ti» (pt. 989) 'des outils' (littér. 'l'outillage'), «d ɔ'nete» (pt. 988) 'des violettes' (littér. 'une brassée ou une gerbe de violettes'), cf. «dez uzēs» (pt. 988) 'des oiseaux', «diz oʃ» (pt. 989) 'des os'.

Comme on sait, la catégorie de la collectivité que nous découvrons dans les parlers valaisans, n'est pas quelque chose d'exceptionnel dans les langues romanes. Cette catégorie existe en italien et en rhétoroman. P. ex., it. «il frutto» (sing.) 'le fruit', «i frutti» (pl.) 'les fruits', «le frutta» (coll.) 'les fruits comme plat', h.-eng. «il pum» (sing.) 'le fruit', «ils pums» (pl.) 'les fruits', «ils puma» (coll.) 'l'amas de fruits'.

Les parlers valaisans se servent largement des formes contractées de l'article défini: y < a + lə, o < a + le, dy < də + lə, de < də + le (pt. 968); y < a + lo, u < a + li/le, dy (dø) < de + lo, di < de + li/le (pt. 976); u < a + \*lo, ã < a + a, dø < de + \*lo, di < de + i/e, so/sa < sy + o/a, e < ē + o, i < ē + i/e (pt. 977); u < a + o, a < a + a, dø < de + \*lo, do < de + o, da < de + a, di < de + e, e < ē + o, i < ē + e, po/pa < pē + o/a, ʃo/ʃa < ʃu + o/a, ata < ato + a (pt. 978); o < a + lo, du < de + lo, de < de + le, ʎo/ʎa < ʎu + lo/la (pt. 979); do < de + lo, e < ē + lo, ei < ē + lə, pʎo/pʎa < pē + lo/la, ʎo/ʎa < ʎu + lo/la (pt. 988); o < a + lo, du < de + lo, de (di) < de + lɛ, i < ēn + lɛ, xʎo/xʎa < ʎu + lo/la (pt. 989). A cet égard, les parlers valaisans ressemblent aussi plus à l'italien et au rhétoroman qu'au français littéraire. D'ailleurs, la diversité des formes de l'article contracté correspond à la place des parlers valaisans en tant que «patois» sur l'échelle des variantes de langue<sup>(3)</sup>.

La catégorie du cas n'est réalisée que par les formes de l'article défini. Des sept parlers valaisans représentés dans l'ALF, quatre possèdent la catégorie du cas (pt. 977, 978, 988, 989) qui est réalisée en opposition binaire: on distingue le cas sujet et le cas régime ou oblique. P. ex., «lə

(3) R. G. Piotrowski, La formation de l'article dans les langues romanes. Moscou-Léningrad, 1960, pp. 72-75 (en russe).

medesīn (m., S, suj.) l a ʃa'ɲa<sup>1</sup> 'le médecin l'a saigné', 'a'ʃukta lo tsān (m., CD, rég.) du rɔsɲɔl<sup>1</sup> (m., CP, rég.) 'écoute le chant du rossignol', 'ēpiʎe pɛ lo ko<sup>1</sup> (m., CP, rég.) 'empoigner par le cou', 'lɔ tsalo (f., S, suj.) l<sup>(4)</sup> eθa avk tar'di:gvə ɔjān<sup>1</sup> 'la chaleur a été tardive cette année' (pt. 989); 'lɔ mejə grɔ:ʃə (f., S, suj.) l<sup>(4)</sup> kɔzɛk ɛ la fəni:θrə (f., CP, rég.) l awu tə kouk 'ɔra<sup>1</sup> 'ma grand-mère cousait à (littér. 'en') la fenêtre où tu couds maintenant', 'i pɔrtūn la grava<sup>1</sup> (f., CD, rég.) 'ils portent le deuil' (pt. 988).

Cette opposition n'est représentée que dans les allomorphes préconsonantiques de l'article défini au singulier. Dans les formes du pluriel, l'opposition subit la neutralisation, à l'exception du parler de Châble (pt. 977), dans lequel les formes du cas se distinguent aussi au pluriel mais seulement au masculin, p. ex., 'i pɔ'mɛ (m., pl., S, suj.) kəmɛhɔ̃ a lɔri<sup>1</sup> 'les pommiers commencent à fleurir'; 'w are dʒy 'vɛ:re kum iz 'abrɔ (m., pl., S, suj.) ān erā tsardʒja<sup>1</sup> 'vous auriez dû voir comme les arbres en étaient chargés'; 'atela e burja<sup>1</sup> (m., pl., CD, rég.) 'atteler les bœufs'; 'a ez ɔrʃɛ (m., pl., CD, rég.) epɛ<sup>1</sup> 'il a les sourcils épais'. Cf.: 'i 'be:tje (f., pl., S) kɔvɔ̃ de'dʒa:dzo kã ɔ̃ mɔdzje trø de 'trɛflə<sup>1</sup> 'les bêtes crèvent quelquefois quand elles ont mangé trop de trèfle'; 'i dzənile (f., pl., S) ā plako də fir<sup>(5)</sup> kɔkɔ̃<sup>1</sup> 'les poules ont fini de pondre', 'ʃɔna i 'lɔ:tse<sup>1</sup> (f., pl., CD) 'sonner les cloches'; 'ɛʃvi iz 'izɛ<sup>1</sup> (f., pl., CD) 'essuyer la vaisselle'.

Il est à remarquer que dans les formes du cas sujet de l'article défini, la neutralisation de l'opposition du genre a lieu (v. tableaux 4, 5).

La conservation de la déclinaison bicasuelle dans le paradigme de l'article défini a été mentionnée maintes fois par des chercheurs comme une des manifestations les plus voyantes du caractère archaïque des parlers valaisans. Sous ce rapport, il est curieux de citer J. Jeanjaquet: «La déclinaison de l'article défini, là où elle subsiste encore, paraît solidement ancrée dans les habitudes linguistiques. *Pas plus dans la tradition orale que dans les textes écrits que nous possédons, je n'ai constaté de flottement dans l'emploi du cas régime ou du cas sujet*<sup>(6)</sup>. Les Valaisans d'aujourd'hui déclinent bien plus correctement que beaucoup d'auteurs de

(4) Pronom personnel conjoint de la 3<sup>e</sup> personne du singulier, féminin, pléonastique.

(5) Dans l'ALF: 'fini kɔkɔ̃<sup>1</sup> (cartes 578, 1059), ce qui est un erratum évident. Cf.: 'ā fi kɔkɔ̃<sup>1</sup> 'elles ont pondu' (carte 1678).

(6) L'italique est mien (V.V.). Nous allons voir ci-dessous si cette affirmation correspond à la réalité.



notre ancienne littérature. Ils n'y ont d'ailleurs guère de mérite, car ils le font de manière parfaitement inconsciente et témoignent, lorsqu'on les rend attentifs à cette particularité de leur langage, le même étonnement que M. Jourdain apprenant qu'il faisait tous les jours de la prose sans le savoir<sup>(7)</sup>.»

Cependant, l'emploi des cas dans les parlers valaisans ne correspond pas tout à fait à celui de l'ancien français. A s'en tenir au témoignage de l'ALF, l'affirmation de J. Jeanjaquet n'est pas exacte, parce que des «flottements» existent.

Ainsi, cela a lieu dans les parlers de Châble (pt. 977) et de Nendaz (pt. 978), où la sonante latérale [l] en position intervocalique a subi une chute (cf. un phénomène analogue en portugais<sup>(8)</sup>). De ce fait, les allomorphes préconsonantiques de l'article défini ont été réduits à un seul élément vocalique et les allomorphes prévoicaliques du singulier ont abouti à zéro. P. ex., «i li o zurnal» (pt. 977), «il li o dzurna:l» (pt. 978) 'il lit le journal', mais: «i bla e mu | ma a'ε:jna e pa ākɔ muə» 'le blé est mûr, mais l'avoine n'est pas encore mûre', «e:wə a previ e'lu:ja» 'l'eau a emporté l'écluse' (pt. 978); cf.: «lə bla e moʊ | ma l a'vej̃na l<sup>(4)</sup> e p ēko moʊra» (pt. 988), «l i:jwə d<sup>(4)</sup> a ēpɔrto l eθy:za» (pt. 976).

Comme réaction à ce phénomène dans le parler de Châble (pt. 977), on voit paraître l'emploi régulier de l'allomorphe préconsonantique de l'article défini dans la position prévoicalique. P. ex., «e ardzæ» 'l'argent (métal)', «e ɔ» 'l'or', «e aprimjedzɔ» 'l'après-midi', «e ubla» (f.) 'le houblon', «e iwə» 'l'eau', cf.: «l arzē», «l ɔ:» (pt. 988), «l aprēmjezɔr» (pt. 989), «l œbla» (f.), «l e:wə» (pt. 968).

Éventuellement, la même chose peut être observée dans le parler de Nendaz (pt. 978), p. ex., «i œuti» 'l'outil', «i wœ» 'l'œil', cf.: «l uti» (pt. 989), «l wəl» (pt. 988).

A leur tour, les allomorphes préconsonantiques eux-mêmes sont prédisposés à une chute complète en cas d'une finale vocalique du mot précédent, surtout lorsqu'il y a un hiatus de deux voyelles de même timbre, p. ex. «ramɔna 'bɔ:rna» < «\*ramɔna a 'bɔ:rna» 'ramoner la cheminée', «veje

(7) J. Jeanjaquet, Les patois valaisans: caractères généraux et particularités. RLiR, t. 7, 1931, pp. 30-31.

(8) Le stade intermédiaire de ce phénomène, notamment: la lénition ou affaiblissement de [l], peut être observé en monégasque, p. ex. «Va ciü a pràtica che a gramàtica» 'La pratique vaut mieux que la théorie', mais: «U Principu à řa cuřuna» 'Le Prince a la couronne'.

tota ne<sup>7</sup> < «\*veje tota a ne<sup>7</sup> 'veiller toute la nuit', «pita ja<sup>7</sup> (f.) < «\*pita a ja<sup>7</sup> 'piler le sel', «sala tse<sup>7</sup> < «\*sala a tse<sup>7</sup> 'saler la viande', «nd ε 'pleina 'ti:ta<sup>7</sup> < «\*...'pleina a 'ti:ta<sup>7</sup> (pt. 978), «j ɛ̃n e plēna tita<sup>7</sup> < «\*...plēna a tita<sup>7</sup> (pt. 977) 'j'en ai plein la tête', «e pørtõ dœ:l<sup>7</sup> < «\*e pørtõ o dœ:l<sup>7</sup> (pt. 977) 'ils portent le deuil', cf. «j ɛ̃n e 'plena la 'ti:ta<sup>7</sup> (pt. 976), «i pørtõ lo dœ:j<sup>7</sup> (pt. 968).

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'emploi des cas dans les parlers de Châble (pt. 977) et de Nendaz (pt. 978) ne correspond pas tout à fait à celui de l'ancien français. Le flottement dans l'emploi des formes casuelles dépend d'une cause d'ordre purement phonétique. De même, c'est des conditions phonétiques que dépend le choix de la forme casuelle de l'article dans les compléments prépositionnels: après une préposition à finale consonantique (y compris celle dont la voyelle est élidée dans l'article contracté), on emploie la forme régime, après la préposition à finale vocalique, on préfère la forme sujet. P. ex., «dē i ma'təna<sup>7</sup> 'pendant (littér. 'dans') la matinée', «o bwery dæ i pare<sup>7</sup> 'un trou dans la paroi', «õ 'kɔ:e ju i vaõ<sup>7</sup> 'on glisse sur le sentier' (pt. 978), «'y:tro e rejõ<sup>7</sup> 'outre le ruisseau' (pt. 977). Cf.: «jɔla s ɔ fwa<sup>7</sup> (pt. 978), «sɔla s ɔ fwa<sup>7</sup> (pt. 977), 'souffler sur le feu', «ãpija p ɔ ku<sup>7</sup> 'empoigner par le cou', «marka at a mã 'gɔitsi<sup>7</sup> 'écrire de (littér. 'avec') la main gauche' (pt. 978).

Dans le parler de Châble (pt. 977), il y a en plus un phénomène de flottement dans l'emploi des cas concernant les adjectifs possessifs. Il est à remarquer que les adjectifs possessifs atones et les pronoms possessifs toniques sont homonymes, y compris la présence de l'article défini. En somme, celui-ci apparemment cesse d'être compris comme tel, en composant avec l'adjectif possessif un tout phonétique et sémantique, ce qui est témoigné par la neutralisation de l'opposition des cas en faveur de la forme sujet, lorsque les possessifs s'emploient comme attributifs conjoints. En emploi comme prédicatifs autonomes, c'est-à-dire en tant que pronoms possessifs, l'opposition des cas subsiste. Cf.: «e ljo sedzɔ fy bjẽ<sup>(9)</sup> ku<sup>7</sup> 'son séjour fut bien court', «rə'ʃe:ɾe e sjɔ kɔdzje<sup>7</sup> 'recevoir son congé', «e fo kə veɾe:se | e kə n i rēdēsē e ljo a:rdzæ<sup>7</sup> 'il faut qu'il vienne et que nous lui rendions son argent'; mais: «w e le õ bjo tsē || sēsə e bõ | mē vo 'pɑ o mjo<sup>7</sup> 'Vous avez là un beau chien. Celui-ci est bon, mais il ne vaut pas le mien'.

Des flottements dans l'emploi des cas se rencontrent parfois dans les parlers d'Evolène (pt. 988) et de Vissoye (pt. 989). Il s'agit de l'emploi de

(9) Dans l'ALF: biē, ce qui est un erratum évident. Cf.: bjē; bjē; ...; bjē; ... 'bien' (carte 131), 'tē bjē 'tiens bien (la chaîne)' (carte 1296).



l'article défini au cas sujet dans des compléments prépositionnels. P. ex., «jo 'vɛ:ʒo atʂeta do tsəvɔs ɛ̃ lə 'fɛ:grəʔ (au lieu de «\*...ɛ̃ la 'fɛ:grəʔ) 'je vais acheter deux chevaux à (littér. 'en') la foire»; «ō kɔ'lo:ze ʃu lə vajōʔ (au lieu de «\*...ʃlo vajōʔ) 'on glisse sur le sentier»; «ūn ʃi puriks m e tseʒuk ʃug lə vizjōʔ (au lieu de «\*...xlo vizjōʔ) 'une branche pourrie m'est tombée sur la figure (pt. 988); «i mine le butjo ɛ̃ lə fun'tānaʔ (au lieu de «\*...ɛ̃ la fun'tānaʔ) 'il mène les bœufs à (littér. 'en') la source' (pt. 989); cf.: «lə tsaçjo va a la tsa:θeʔ 'le chasseur va à la chasse (pt. 988); «jo wɪk l ɛ̃θatʃɛ̃ ɛ̃ la kɔ'lo:naʔ 'je veux l'attacher au (littér. 'en') poteau (pt. 989).

Ce phénomène peut être expliqué par le fait que la préposition qui précède le substantif contient elle-même la marque du cas régime. De la sorte, le groupe sémantique composé de la préposition et de l'article défini au cas régime s'avère, pour ainsi dire tautologique. Voilà pourquoi il devient possible de substituer la forme du cas sujet de l'article à celle du cas régime.

En dressant le bilan, nous notons particulièrement que dans les trois cas où l'on rencontre le flottement dans l'emploi de la forme casuelle, c'est du remplacement d'une forme de cas régime par une forme de cas sujet qu'il s'agit. Le phénomène contraire n'est pas observé.

Saint-Pétersbourg.

Vsévolod VYCHENSKI

Tableau 1  
Possibilités de réalisation des sens catégoriels du substantif<sup>(1)</sup>

Points de l'ALF	Catégories grammaticales			Sens catégoriels		
	Genre	Nombre	Cas	Définition / indéfinition	Partitivité	Collectivité
968	+	+	-	-	+	-
976	+	+	-	-	+	-
977	+	+	-	+	-	+
978	+	+	-	+	-	+
979	+	+	-	-	+	-
988	+	+	(+) <sup>(2)</sup>	-	+	+
989	+	+	-	-	+	+

- (1) Le signe «plus» désigne la présence des indices formels qui réalisent l'opposition, le signe «moins» en désigne l'absence. Le signe dans le coin supérieur d'une case désigne la réalisation de l'opposition par les moyens morphologiques; dans le coin inférieur, il désigne la réalisation de l'opposition par l'article; un seul signe «plus» dans la case désigne la réalisation double de l'opposition.
- (2) La réalisation de l'opposition a lieu non dans le système des substantifs, mais dans celui des participes passés.
- (3) L'opposition se réalise dans la différence des combinaisons des indices analytiques et morphologiques: l'article partitif avec l'indice morphologique du singulier rend la catégorie de partitivité; en combinaison avec celui du pluriel, il rend la catégorie de collectivité.

Tableau 2  
Formes de l'article indéfini (singulier)

Points de l'ALF	Allomorphe préconsonantique		Allomorphe prévocanique
	f.	m.	f. & m.
968	õna	õ	õn
976	õna	õ	õn
977	õna	õ	õn
978	na	õ	õn
979	na	õ	õn
988	ũa		ũn
989	ũa		ũn

Tableau 3  
Formes de l'article indéfini (pluriel)

Points de l'ALF	Allomorphe préconsonantique		Allomorphe prévocalique	
	m.	f.	m.	f.
968	du / de <sup>(1)</sup>	de	duz / dez <sup>(1)</sup>	dez
976	di	de	diz	dez
977	di		diz	
978	de		de <sub>3</sub>	
979	de		de <sub>3</sub>	
988	de (də)		de <sub>3</sub>	
989	de		de <sub>3</sub> (di <sub>3</sub> )	

(1) Les formes en variation libre.

Tableau 4  
Formes de l'article défini (singulier)

Points de l'ALF	Allomorphe préconsonantique				Allomorphe prévocalique
	m.		f.		m. & f.
	Cas régime	Cas sujet	Cas sujet	Cas régime	
968	lə		la		l
976	lo		la		l
977	o	e		a <sup>(1)</sup>	l <sup>(2)</sup>
978	o	i		a	–
979	lo		la		l
988	lo	lə		la	l
989	lo	lə		la	l

(1) Parfois la forme *la* est possible.

(2) Une forme très rare. D'habitude, elle est remplacée par l'allomorphe préconsonantique.

Tableau 5  
Formes de l'article défini (pluriel)

Points de l'ALF	Allomorphe préconsonantique		Allomorphe prévocalique			
	m.		f.	m.		f.
	Cas régime	Cas sujet		Cas régime	Cas sujet	
968	lu		le	luz		lez
976	li		le	liz		lez
977	e	i		ez	iz	
978	e			eʒ		
979	le (lə)			leʒ		
988	lə			leʒ		
989	lə			leʒ		

Tableau 6  
Formes de l'article partitif

Points de l'ALF	Allomorphe préconsonantique		Allomorphe prévocalique
	m.	f.	m. & f.
968	dy	dəla	dəl
976	de (də)		d
977	dø	de	d
978	de (də)		d
979	de (də)		d
988	de (də)		d
989	de (də)		d

**Liste complète des cartes de l'ALF  
utilisée dans le travail**

3, 4, 26, 37, 39, 43, 44, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 65, 66, 81, 87, 89, 92, 93, 99, 102, 106, 117, 119, 129, 130, 131, 136, 141, 144, 145, 162, 166, 170, 180, 193, 195, 203, 204, 207, 218, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 232, 240, 246, 247, 249, 258, 262, 263, 277, 284, 285, 286, 290, 302, 310, 311, 316, 325, 328, 331, 332, 335, 338, 341, 345, 353, 356, 366, 387, 388, 395, 397, 402, 404, 421, 427, 431, 432, 439, 440, 441, 444, 446, 455, 456, 465, 471, 474, 485, 488, 502, 503, 513, 521, 526, 534, 540, 548, 549, 556, 557, 558, 566, 567,

568, 573, 575, 578, 581, 582, 583, 587, 588, 589, 590, 593, 607, 615, 618, 620, 624, 629, 631, 639, 641, 644, 647, 648, 650, 651, 655, 658, 662, 680, 681, 691, 692, 700, 712, 727, 730, 741, 751, 754, 759, 774, 778, 796, 797, 798, 799, 801, 809, 814, 819, 824, 827, 830, 835, 836, 841, 842, 853, 856, 862, 866, 868, 878, 886, 891, 895, 899, 903, 908, 910, 913, 923, 926, 928, 929, 932, 933, 935, 939, 944, 953, 961, 973, 978, 982, 983, 987, 990, 1005, 1015, 1017, 1024, 1026, 1031, 1032, 1038, 1039, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1062, 1064, 1065, 1066, 1071, 1076, 1087, 1088, 1104, 1106, 1107, 1117, 1123, 1131, 1135, 1139, 1148, 1159, 1161, 1166, 1168, 1170, 1175, 1176, 1178, 1181, 1182, 1183, 1187, 1206, 1213, 1218, 1243, 1249, 1253, 1257, 1263, 1283, 1285, 1290, 1296, 1306, 1312, 1313, 1320, 1326, 1334, 1335, 1336, 1338, 1349, 1350, 1352, 1354, 1355, 1364, 1370, 1373, 1374, 1377, 1380, 1383, 1392, 1395, 1401, 1407, 1408, 1415, 1423, 1424, 1437, 1447, 1457, 1464, 1476, 1496, 1513, 1534, 1537, 1568, 1569, 1576, 1577, 1579, 1582, 1589, 1591, 1596, 1606, 1607, 1630, 1636, 1646, 1678, 1683, 1702, 1708, 1711, 1722, 1728, 1775, 1859, 1894, 1911.